

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCEPTATION D'UN SOUS-TRAITANT

Ce formulaire de demande d'acceptation de sous-traitance se décompose en deux volets.

Le volet n° 1 est destiné à demander l'accord de l'IRSN sur :

- les prestations qui sont sous-traitées,
- le nom de la société sous-traitante,
- la capacité juridique du sous-traitant (conformément aux conditions fixées dans l'article 4 du Cahier des Dispositions Générales des Marchés passées par l'IRSN (version de novembre 2006), partie commune).

Le volet n° 1 doit être renseigné et présenté à l'IRSN pour la sous-traitance de premier rang comme pour les sous-traitances de rang inférieur (cas de la sous-traitance en chaîne).

Le volet n° 2 est destiné à soumettre à l'agrément de l'IRSN les conditions de paiement du sous-traitant. Il constitue un acte spécial ou un acte spécial modificatif

En conséquence, si un paiement direct est demandé la case, figurant ci-dessous, et intitulée « demande de paiement direct » doit être obligatoirement cochée et le volet n2 doit être renseigné et signé par le Titulaire et le sous-traitant.

Dans le cas contraire, la case « pas de paiement direct demandé » doit être cochée.

- Pas de paiement direct demandé
- Paiement direct demandé

VOLET 1 - DEMANDE D'ACCEPTATION D'UN SOUS-TRAITANT

Le présent volet doit être renseigné et présenté à l'IRSN pour la sous-traitance de premier rang comme pour les sous-traitances de rang inférieur (cas de la sous-traitance en chaîne).

1- MARCHE CONCERNE
(à remplir par le Titulaire du marché ou le soumissionnaire)

TITULAIRE (OU SOUMISSIONNAIRE) :

OBJET :

.....

REFERENCE DU MARCHE (N°) :

NATURE DES PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

MONTANT DES PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

2 - RENSEIGNEMENTS SUR LE SOUS-TRAITANT
(à remplir par le sous-traitant)

RAISON SOCIALE :

STATUT JURIDIQUE :CAPITAL SOCIAL :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :

TELEPHONE : TELECOPIE :

N° SIRET : CODE NAF :

N° INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE ET AU REPERTOIRE DES METIERS :

N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE •

DATE CREATION •EFFECTIFS PERMANENTS •

NOMBRE D'ETABLISSEMENTS SECONDAIRES :

APPARTENANCE A UN GROUPE : OUI NON

 GROUPE :

 GROUPEMENT D'ACHAT :

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET PARTS DETENUES PAR EUX :

 1)

 2)

 3)

PRINCIPALES PARTICIPATIONS, ACTIVITES ET PARTS DETENUES :

- 1)
- 2)
- 3)

NOM DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS :

- 1)
- 2)
- 3)

NOM ET QUALITE DES PERSONNES HABILITEES A ENGAGER L'ENTREPRISE :

- 1)
- 2)

CHIFFRES D'AFFAIRES DONT CELUI AVEC L'IRSN LE CAS ECHEANT, RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

En k€	N-3	N-2	N-1
Chiffre d'affaires			
Résultat net (+/-)			
Chiffre d'affaires avec l'IRSN			

CERTIFICATION ISO (type, N° et validité) :

AUTRES CERTIFICATIONS (QUALIBAT, AFNOR, CEFRI,...) :

HABILITATION (type et validité) :

REFERENCES RECENTES DANS LE DOMAINE DU MARCHE CONCERNE (opérations exécutées durant [l'année en cours et dans les trois dernières années) :

NOM DU CLIENT		Montant de l'opération (€ HT)	OPERATIONS (Date , lieu, nature)
1			
2			
3			
4			

ACCIDENTS DU TRAVAIL AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES :

Désignation	n-1	n-2	n-3
Taux de fréquence			
Taux de gravité			

**3 - DOCUMENTS A PRODUIRE PAR LE SOUS-TRAITANT
(à joindre impérativement à la présente demande dûment remplie)**

- les attestations de déclaration et de paiement des impôts et cotisations sociales permettant de justifier la situation du candidat au 31 décembre de l'année précédente ou une copie de l'état annuel des certificats reçus (formulaire DC7). Cette copie devra comporter la mention « copie attestée conforme à l'original ainsi que la date et la signature d'une personne habilitée à engager l'entreprise,
- une plaquette ou une note décrivant les métiers et les spécialités de l'entreprise,
- un extrait K ou KBIS datant de moins de trois mois,
- la copie du ou des jugements prononcés si la société est en redressement,
- les attestations d'assurance civile et professionnelle (décennale le cas échéant) en cours de validité,
- une copie du marché ou de la commande concernant les travaux ou prestations sous-traités.

4 - ATTESTATION DU SOUS-TRAITANT
(à remplir impérativement par une personne habilitée à engager le sous-traitant)

Je soussigné, M. habilité à engager la personnalité morale de la société, atteste sur l'honneur que

- la société n'est pas en état de liquidation judiciaire ou que je ne suis pas en état de faillite personnelle,
 - je ne tombe pas sous le coup de l'interdiction visée à l'article 50 de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952 modifiée par l'article 56 de la loi n° 7 8-753 du 17 juillet 1978,
 - que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 1221-13, L. 1221-15, L. 3243-1, L. 3243-2 et L. 3243-4 du Code du travail, et que l'entreprise que je représente, ou toute personne ayant agi sous son couvert, présente dans l'entreprise, n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 5221-8, L. 5221-11, L. 8221-1 à L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8241-2 et L. 8251-1 du Code du travail,
- s'il fait appel, pour l'exécution du marché, à des salariés de nationalité étrangère, ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France,
- les renseignements figurant au chapitre 3 de la présente demande d'acceptation sont exacts.

Fait à :

LE SOUS-TRAITANT

Le (date) :

Nom et qualité du signataire

Signature

5 – SIGNATURE DES PARTIES

LE TITULAIRE OU LE SOUMISSIONAIRE

POUR L'IRSN

Fait à :

Fait à :

le (date) :

le (date) :

Nom et qualité du signataire

Nom et qualité du signataire

Signature

Signature

DECISION : Accord

Désaccord

**VOLET 2 - DEMANDE D'AGREMENT DES
CONDITIONS DE PAIEMENT DU SOUS-TRAITANT**

Le présent volet n°2 doit être renseigné et présenté à l'IRSN uniquement dans le cas d'un paiement direct du sous-traitant.

Pour procéder au paiement direct, le Titulaire du Marché est tenu d'adresser à l'IRSN la facture de son sous-traitant dûment visée par ses soins.

Lorsque le Titulaire adresse une facture à l'IRSN, celle-ci doit faire apparaître le montant total de l'échéance facturée ainsi que le montant de la facture de l'entreprise sous-traitante ayant fait l'objet d'un paiement direct.

**1 - MARCHÉ CONCERNE
(à remplir par le Titulaire du marché ou le soumissionnaire)**

TITULAIRE (OU SOUMISSIONNAIRE) :

OBJET :

REFERENCE DU MARCHÉ (N°) :

**2 - PRESTATIONS SOUS-TRAITEES
(à remplir par le Titulaire du marché ou le soumissionnaire)**

NATURE :

MONTANT (HORS TAXES) :

CONDITIONS DE REGLEMENT :

CONDITIONS DE FACTURATION :

**3 – DOMICILIATIONS BANCAIRES
(à remplir par le sous-traitant)**

Banque : Agence :

Adresse :

BP : Code postal : Ville :

Compte à créditer :

4 – EXEMPLAIRE UNIQUE DU TITULAIRE

(le Titulaire coche l'une des deux cases suivantes selon la situation dans laquelle il se trouve ; à défaut, le paiement direct sera impossible)

- Au jour de la transmission de la présente demande, le Titulaire n'a pas cédé ou nanti sa créance.

Dans ce cas, l'IRSN délivre au Titulaire « l'exemplaire unique » destiné à être remis à l'établissement de crédit auprès duquel le Titulaire viendrait ultérieurement à nantir ou céder sa créance. Cet exemplaire unique est une copie du Marché dont il n'est pas délivré de duplicata. Cette pièce porte le titre « d'exemplaire unique » ainsi que la mention selon laquelle « **La part du Marché que le Titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants est ramenée à la somme de** ».

Si le Titulaire envisage, après avoir transmis la présente demande, de céder ou de nantir sa créance, il devra préalablement en informer par écrit l'IRSN.

- Le Titulaire a cédé ou nanti sa créance antérieurement à la transmission de la présente demande d'agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

Dans ce cas, le Titulaire doit produire à l'IRSN une attestation de l'établissement de crédit (auprès duquel la créance a été cédée ou nantie) justifiant que le montant de la créance ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée du Marché, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition. En effet, la part du Marché que le Titulaire peut céder ou nantir ne doit pas être supérieure à sa quote-part de prestation à exécuter personnellement.

Si aucune de ces conditions n'est remplie, les conditions de paiement seront considérées comme non agréées par l'IRSN.

5 - DOCUMENTS A PRODUIRE PAR LE SOUS-TRAITANT

(à joindre impérativement à la présente demande dûment remplie)

- le contrat de sous-traitance,
- un RIB.

6 – SIGNATURE DES PARTIES

LE SOUS-TRAITANT

Date :

Nom et qualité du signataire

Signature

POUR L'IRSN

Date :

Nom et qualité du signataire

Signature

LE TITULAIRE OU LE SOUMISSIONAIRE

Date :

Nom et qualité du signataire

Signature

DECISION de l'IRSN :

Accord

Désaccord